

RÈGLEMENT 2023

**Le Prix de l’Ingénierie du Futur, qu’est-ce que c’est ?**

# Depuis 2006, le [Prix de l’Ingénierie du Futur](http://www.avenir-ingenierie.fr/ingenierie/le-prix-de-l-ingenierie-du-futur/) récompense les ingénieurs en herbe qui conçoivent des solutions innovantes pour répondre aux défis de demain. Il s’adresse aux étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités et de CFA.

# Ce prix est organisé par [Syntec-Ingénierie](http://www.syntec-ingenierie.fr), la fédération professionnelle de l’ingénierie, en partenariat avec le [ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](https://www.ecologie.gouv.fr/), le [ministère de l’Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique](https://www.economie.gouv.fr/), le [ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse](https://www.education.gouv.fr/) et [Concepteurs d’Avenirs.](https://www.concepteursdavenirs.fr/)

**1/ Le thème 2023**

**Préserver l’eau**

Sécheresse, inondations… les aléas hydrologiques augmentent et s’intensifient sous l'effet du changement climatique. Les chiffres avancés dans un [rapport de l’Organisation météorologique mondiale](https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/un-rapport-met-en-garde-contre-la-crise-de-leau-qui-se-profile) parlent d’eux-mêmes :

* en 2018, 3,6 milliards de personnes n’ont pas eu un accès suffisant à l'eau pendant au moins un mois. D'ici à 2050, elles devraient être plus de 5 milliards.
* Ces 20 dernières années, le stockage de l'eau dans les terres (à la surface du sol et dans le sous-sol – humidité du sol, neige et glace incluses) a diminué d'un centimètre par an.
* Depuis 2000, le nombre de catastrophes liées aux inondations a augmenté de 134 % par rapport aux deux décennies précédentes.
* Le nombre et la durée des sécheresses ont également augmenté de 29 % au cours de cette même période.

Si le phénomène n’est pas nouveau, la canicule de l’été 2022 a entrainé en France une prise de conscience généralisée du problème et de la nécessité de préserver l’eau, ressource précieuse, partagée et vitale.

Économiser l’eau dans les projets, identifier et prévenir les risques météorologiques, réduire leurs impacts, éradiquer les fuites, prévenir l’érosion du trait de côte, dépolluer les cours d’eau, dessaler l’eau de mer… Les champs d’investigation et d’innovation sont multiples. L’ingénierie, qui intervient dès la conception des infrastructures, transports, bâtiments, ou des produits industriels est au cœur des solutions à développer pour préserver l’eau.

**à Concevez un projet d’ingénierie qui préserve nos ressources en eau.**

**2/ Le public et les conditions d’inscription**

**Qui peut participer ?**

Le Prix de l’Ingénierie du Futur est ouvert à tous les étudiants ou apprentis en cours de scolarité pour l’année 2022 - 2023. Il faut qu’au moins un des membres de l’équipe soit inscrit dans une filière d’école d’ingénieurs, un master universitaire ou au sein d’un CFA en liaison avec les activités représentées par Syntec-Ingénierie (cf. coordonnées de l’organisateur).

**Les candidats sont invités à postuler en équipes pluridisciplinaires.**

En plus des élèves ingénieurs, ces équipes peuvent inclure :

* des étudiants qui suivent d’autres cursus que ceux d’ingénieurs : commerce, sciences, communication, design, architecture, numérique, etc ;
* des acteurs du monde professionnel : entreprises, start-ups, associations, etc.

**3/ Les prix et récompenses**

En 2023, 3 prix seront décernés. Ils récompenseront les équipes pluridisciplinaires dont les propositions innovantes (techniques, technologiques, humaines et/ou organisationnelles) répondront le mieux au sujet du concours proposé par Syntec-Ingénierie.

* **Le Prix** **Espoirs de l’Ingénierie**

Décerné par le jury, le prix Espoirs de l’Ingénierie récompensera une équipe composée d’étudiants en début de cursus (1re et 2e années).

Les lauréats se partageront la somme de 2 000 €.

Ils bénéficieront également d’une vidéo de promotion de leur projet.

* **Le Prix** **Talents de l’Ingénierie**

Décerné par le jury, le Prix Talents de l’Ingénierie récompensera une équipe composée d’étudiants en fin de cursus (3e année et +).

Les lauréats se partageront la somme de 2 000 €.

Ils bénéficieront également d’une vidéo de promotion de leur projet.

* **Le Prix du Public**

Le Prix du Public récompensera l’équipe dont le projet a réuni le plus de votes sur internet et les réseaux sociaux.

Les lauréats se partageront la somme de 2 000 €.

Ils bénéficieront également d’une vidéo de promotion de leur projet.

**4/ La composition du dossier à retourner**

Les dossiers seront composés selon un même modèle :

* **un dossier de 5 pages maximum**, en langue française (annexes comprises), qui fera ressortir les points essentiels du projet, les facteurs de succès et les freins identifiés ;
	+ NB : en cas de sélection pour la finale du Prix, le dossier sera publié sur internet, sur le site [www.avenir-ingenierie.fr](http://www.avenir-ingenierie.fr). La version publiée sera la version présentée au concours.
* le certificat de scolarité ou la photocopie de la carte étudiante de tous les étudiants associés au projet ;
* la carte d’identité et un bref *curriculum vitae* des professionnels associés au projet ;
* La fiche d’inscription complétée, disponible sur [http://www.avenir-ingenierie.fr/](https://avenir-ingenierie.fr/developper-son-projet/).

Le dossier complet devra parvenir à Syntec-Ingénierie, par mail à l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr **au plus tard le 31 juillet 2023 à minuit.**

**5/ Les critères de sélection**

Les dossiers seront sélectionnés en fonction de leur adéquation aux critères suivants :

* le respect du thème ;
* la vision futuriste du projet, c'est-à-dire sa pertinence (technique et économique) au regard des mutations envisagées et des évolutions scientifiques et technologiques prévisibles ;
* la créativité des solutions exposées qui répondront aux enjeux sociétaux et environnementaux ;
* le degré de maturité du projet développé ;
* la qualité de la présentation écrite et des illustrations.

Le jury tiendra compte de la mixité de genre des équipes.

**6/ Le process de sélection**

Un comité, désigné par Syntec-Ingénierie, étudiera les candidatures et sélectionnera les finalistes sur dossier.

**Tous les candidats sélectionnés pour la finale concourront de facto au Prix du Public**. Les projets des finalistes seront publiés intégralement sur [une plateforme de votes en ligne](http://www.avenir-ingenierie.fr/) à la rentrée scolaire prochaine (date à fixer, à partir de septembre 2023). Le public disposera d’un mois pour voter pour son projet préféré.

**Tous les finalistes présenteront leur projet en octobre prochain** (date à fixer)devant un jury composé notamment de journalistes, de représentants de l’enseignement supérieur, de responsables d’entreprises d’ingénierie et d’institutions publiques.

**Le jury attribuera aux équipes le Prix Espoirs de l’Ingénierie et le Prix Talents de l’Ingénierie. Le Prix du Public sera également révélé à cette occasion**.

**5/ Le défraiement des coûts engagés**

Tous les finalistes seront défrayés des coûts engagés par leur venue à la finale : déplacement, nourriture et logement.

**6/ Acceptation du règlement.**

Les équipes lauréates s’engagent à mentionner le Prix de l’Ingénierie du Futur dans tout support de communication des projets proposés.

La participation à ce concours implique l’acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

**Coordonnées de l’organisateur**



**Syntec-Ingénierie**

148 boulevard Haussmann

75008 Paris

Contact : Lauriane Ghnassia

Tél. : 01 44 30 49 77 - Mail : l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr

***À propos de*** ***Syntec-Ingénierie***

*Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l’ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d’ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l’industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable… L’ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 55 milliards d’euros de chiffre d’affaires et 312 000 emplois partout en France.\**

*Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l’ingénierie et ses métiers, de représenter l’ingénierie et de défendre la profession ; et d’anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l’ingénierie de demain.*

*Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via :*

*notre* [*site internet*](http://www.avenir-ingenierie.fr/) *et nos comptes* [*Twitter*](https://twitter.com/ingenierie_)*,* [*Facebook*](https://www.facebook.com/avenir.ingenierie/?fref=nf) *et* [*YouTube*](https://www.youtube.com/user/AvenirIngenierie)

*Et nos informations corporate via :*

*notre* [*site internet*](http://www.syntec-ingenierie.fr/) *et nos comptes* [*Twitter*](https://twitter.com/Syntec_Inge) *et* [*LinkedIn*](https://www.linkedin.com/company/syntec-ingenierie)

*\** source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l’ingénierie française